



Électricienne ou Électricien

Classe principale

Direction des ressources matérielles

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 700 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite RREGOP**
- **Congés** spéciaux (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Conciliation travail-famille et CPE** sur le campus
- **Opus et Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun
- Accès aux **installations sportives** (gym, aréna, piscine) et aux services de la **bibliothèque**.

Selon les dispositions de la convention collective

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à assumer la responsabilité de travaux d'électricité et à accomplir les tâches les plus complexes.

Quelques attributions caractéristiques

Plus spécifiquement, mais non limitativement :

- Accomplir avec autonomie les travaux plus complexes et les tâches confiées à l'électricienne et l'électricien au Cégep ;
- Participer à l'élaboration de certains projets et assumer en partie ou en totalité la responsabilité des travaux de réfection, de modification ou de réparation des installations électriques. Lire les plans, vérifier les spécifications des travaux à effectuer, réaliser ces travaux ou, s'ils sont donnés à contrat, les surveiller à l'aide du cahier des charges ;
- Remplir tous les registres requis et en assurer la mise à jour. Voir à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires ;
- Vérifier le matériel disponible et s'il y a lieu, remplir les bons de commande pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux ;
- Peut être appelée à coordonner le travail des électriciennes ou électriciens et du personnel de soutien qui lui est assigné ;
- Peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à la disposition en lien avec les travaux réalisés ;

Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Qualifications requises

Posséder les qualifications légales et réglementaires appropriées à cette classe d'emploi :

- Être titulaire d'un certificat de qualification valide en électricité délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., chapitre F-5, r.1) par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et satisfaire aux exigences de la Régie du bâtiment pour agir à titre de répondant du collège.

Ou

- Être titulaire d'un certificat valide de compétence-compagnon d'électricienne ou d'électricien délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20) et satisfaire aux exigences de la Régie du bâtiment pour agir à titre de répondant du collège.

Autres exigences :

- Bonne capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse
- Fiable et assidu au travail.
- Autonomie et capacité de travailler en équipe ;
- Favorise une approche préventive positive et un climat de travail harmonieux ;
- Bonne capacité d'adaptation ;
- Bonne capacité physique et habiletés manuelles ;

CONDITIONS

Personnel de soutien

Salaire : 31,93 \$ + prime applicable de l'heure
(selon la scolarité et l'expérience)

Lieu de travail : Montréal

Horaire : 6 h 30 à 15 h du lundi au vendredi

Entrée en fonction : Dès que possible

Statut : Poste régulier à temps complet

Service : Direction des ressources matérielles

Supérieur : Monsieur Yves Guillemette

Prédécesseur : M. Yves Guillemette

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 26 février au 11 mars 2026.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 11 mars 2026 : resshum04@cegepsl.qc.ca — Concours **H26-S-11**

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée. *Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.*

